

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ**

**Délibération n° 2024-02-12-7-3 du 12 février 2024
relative à l'appel public à candidatures pour la
désignation d'une personnalité extérieure membre
du conseil administration : personnalité assumant
des fonctions de direction générale au sein d'une
entreprise**

Séance du 12 février 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3, et ses articles D. 719-41 et suivants,
Vu les statuts de La Rochelle Université, notamment ses articles 25 et 36,
Vu la délibération n° 2021-01-04-1 du 4 janvier 2021 portant désignation de quatre
personnalités extérieures pour exercer le mandat de membre du conseil d'administration de La
Rochelle Université,
Considérant la vacance de plusieurs sièges de personnalités extérieures membres du conseil
d'administration de La Rochelle Université,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (22 voix),

APPROUVE l'appel public à candidatures, joint en annexe, d'une personnalité extérieure
assumant des fonctions de direction générale d'une entreprise pour exercer le mandat de
membre du conseil d'administration de La Rochelle Université pour la durée du mandat restant
à courir. La date limite de candidatures est fixée au vendredi 12 avril 2024 à 17 h 00.

Si ce premier appel à candidature est infructueux, un second appel à candidatures est
immédiatement diffusé dans les mêmes termes. La date limite de candidatures pour ce second
appel est fixée au jeudi 30 mai 2024, 17 h 00.

Fait à La Rochelle, le 12 février 2024.

Le président

Jean-Marc Ogier

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le

La Rochelle Université

Avis d'appel public à candidatures d'une personnalité extérieure assumant des fonctions de direction générale d'une entreprise pour exercer le mandat de membre du conseil d'administration de La Rochelle Université

Du fait de la vacance d'un siège, La Rochelle Université doit, en application des dispositions du code de l'éducation et de l'article 25 et 36 de ses statuts, procéder à la désignation d'une personnalité extérieure qui sera amenée à siéger au sein de son conseil d'administration :

> **Une personnalité assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise.**

Cette personnalité exercera son mandat pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'en décembre 2024.

Son mandat est renouvelable, après un nouvel appel à candidatures, à l'occasion de la prochaine mandature du conseil d'administration et pourra ainsi participer à l'élection de la prochaine Présidente ou du prochain Président de La Rochelle Université qui se tiendra en janvier 2025.

La Rochelle Université recherche une personnalité prête à encourager son développement, souhaitant s'investir dans les projets d'une université ancrée dans son territoire et reconnue pour la qualité de son enseignement et de sa recherche pluridisciplinaire, une université en pleine mutation pour s'adapter aux nouveaux défis sociétaux et s'ouvrant aux perspectives européennes et internationales.

Les candidatures sont à adresser par voie postale **avant le vendredi 12 avril 2024**, 17 heures, à :

Monsieur le Président de La Rochelle Université
La Rochelle Université
23 avenue Albert Einstein – BP 33060
17031 La Rochelle

Le dossier de candidature est constitué :

- > d'une déclaration de candidature signée sur papier libre,
- > d'une lettre de motivation (1 page recto),
- > d'un curriculum vitae,
- > des pièces justificatives de la qualité au titre de laquelle la candidature est déposée,
- > des coordonnées du candidat : adresse, messagerie électronique et téléphone.

Cet appel à candidatures est publié sur la page d'accueil du site Internet de l'université pendant toute la période d'ouverture du dépôt de candidatures.